

## **Réunion du Comité Syndical du 13 décembre 2018**

Convoqué le six décembre deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le treize décembre deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-neuvième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### **89<sup>e</sup> Séance**

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Madame Nadine ALAPETITE	Monsieur Michel LACROIX
Madame Pascale AMEIL	Monsieur Jacques LARDANS
Monsieur Jean-Claude ARESTÉ	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Madame Jacqueline BOLIS	Madame Françoise NOUHEN
Monsieur Jean-Pierre BUCHE	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Bertrand PASCIUTO
Monsieur Serge CHARLEMAGNE	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Jérôme PIREYRE
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Gérard DUBOIS	Monsieur Marc REGNOUX
Madame Blandine GALLIOT	Madame Marie-José TROTE
Monsieur Roger GARDES	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Dominique GUÉLON	Monsieur Dominique VAURIS
Monsieur Gérard GUILLAUME	

#### **Avaient donné pouvoir :**

Madame Martine BELLEROSE	À Monsieur Roger GARDES
Monsieur Roland BLANCHET	À Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Christian MÉLIS	À Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Alain PAULET	À Monsieur Marc REGNOUX

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur  
063-20004817-2018-218-0015

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2018

**Étaient excusés / absents :**

Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur José BELDA  
Madame Martine BELLEROSE  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Nicolas BONNET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Jean-Paul CUZIN  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Madame Martine FAUCHER  
Madame Hélène FEDERSPIEL  
Monsieur Philippe GAILLARD

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING  
Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Monsieur Michel PROSLIER  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Christian SIMONET  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Gilles VOLDOIRE  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

**Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.**

## **Tableau des Effectifs - Création de Postes au 01/01/2019**

Monsieur le Président explique aux membres présents de l'Assemblée Délibérante que l'évolution des méthodes et des processus de travail nécessite une adaptation des effectifs du PETR Le Grand Clermont.

Il indique que la gestion prévisionnelle de ces effectifs, en ajustant les créations de postes aux potentielles évolutions de carrière des agents titulaires, constitue une méthode d'anticipation en adéquation avec les moyens humains de la Collectivité.

Au 01/01/2019, et après accord de la CAP, 3 agents sont susceptibles de bénéficier d'un avancement de grade (deux adjoints administratifs territoriaux principaux de 2<sup>e</sup> classe et un technicien principal de 2<sup>e</sup> classe).

Afin de permettre l'anticipation de l'évolution de carrières des agents concernés, il conviendrait de créer deux postes au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe et un poste au grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Les postes non pourvus dans le cadre de l'évolution de carrière des agents seront supprimés par une délibération lors d'une prochaine réunion de la présente assemblée.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'approuver la création de deux postes permanents au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe et d'un poste permanent au grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe ; d'inscrire les crédits au budget primitif.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'approuver la création de deux postes permanents au grade d'adjoint administratif territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- d'approuver la création d'un poste permanent au grade de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif.

À Clermont-Ferrand, mercredi 19 décembre 2018.

Dominique ADENOT,

Président.

